

# PROCES VERBAL N° 02-2025 SEANCE DU 19 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, les dix-neuf mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BRUN Ophélie, Maire.

Présents: BRUN Maximin, BRUN Ophélie, BRUN Thierry, GALLARD Jean Claude,

Représentés: BONNEFOND Bertrand par BRUN Ophélie

Absents: BREURE Gisèle

Secrétaire de séance : BRUN Maximin

#### **ORDRE DU JOUR:**

- ♦ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2025
- ♦ Refacturation des frais de contrôle d'une installation en assainissement non collectif au propriétaire la Maison DIOCESAINE de Grenoble
- Questions diverses
  - Reprise du revêtement rues et ruelles
  - Avancement structuration de l'AFP
  - Travaux réseaux assainissement
  - Consultation de la Maison Communale
  - Feu d'artifice Villard Reymond
  - Conciergerie

## Ouverture de la Séance à 18h00

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière séance.

REFACTURATION DES FRAIS DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AU PROPRIETAIRE LA MAISON DIOCESAINE DE GRENOBLE

Madame Le Maire rappelle que le contrôle d'une installation d'assainissement collectif doit être effectué lors de la vente d'un bien par un prestataire habilité.

En vue de la vente du bien immobilier situé sur la parcelle A558 au Hameau Le Creux à Villard Notre Dame, la Société Nicot Contrôle a effectué un diagnostic de l'installation le 19 mars 2025.

Le contrôle a été facturé à hauteur de 360.00 € TTC à la Commune et doit ensuite être refacturé à la Maison DIOCESAINE de Grenoble.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Mme Le Maire à refacturer la somme de 360.00 € TTC à la Maison DIOCESAINE de Grenoble pour le contrôle de l'installation située sur la parcelle A558 du Hameau Le Creux à Villard Notre Dame.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Reprise du revêtement rues et ruelles : Ophélie BRUN doit rencontrer une nouvelle entreprise étant donné que la Société COLAS ne fait que les enrobés.
- Avancement structuration de l'AFP: Présentation des trois scénarii proposés par la Chambre d'Agriculture et selon l'avis d'Aymeric.

Avis du Conseil Municipal pour le scénario 2

Envoyer le document des propositions en pièce jointe du compte rendu du Conseil Municipal de ce jour.

- <u>Travaux réseaux assainissement</u>: Résoudre le malentendu avec la Société RAMPA TP. En effet, la Commune avait demandé qu'il n'y ait pas d'interruption de travaux en 2025, y compris Juillet et Aout.
- <u>Consultation de la Maison Communale</u>: Les notifications ont été envoyées aux 3 candidats retenus le 14/5, à savoir CL architecte, ANKHA et RIGOSSI.

Ils doivent déposer leur offre de prix pour le 27/5 à 12h.

Mme Le Maire a fait un rappel des dates de procédure aux élus, à savoir :

- Dépôt des offres de prix le mardi 27 mai 2025 à 12h
- Consultation des offres le mercredi 11 juin 2025 au matin
- Audition mercredi 11 juin 2025 à 13h30 pour Atelier ANKHA 14H30 POUR CL ARCHITECTE – 15h30 pour RIGASSI & ASSOCIES
- Feu d'artifice Villard Reymond: Au prochain conseil municipal, rédiger une convention de partenariat avec la Commune de Villard Reymond, pour participer financièrement au tir du feu d'artifice du 14 juillet et à la communication autour de l'évènement (site internet + réseaux sociaux), et ce, chaque année.

Etablir une délibération pour valider ce partenariat et engager la somme de 500.00 € de frais de participation.

<u>Conciergerie</u>: Proposition de Clean Home Conciergerie validée pour 40€/heure (voir pour le linge)

La séance est levée à 19h20

Le Maire, Ophélie BRUN

